Publié le

ID: 040-224000018-20230701-A34\_PDIPR\_S5\_23-AR



Les Landes, le Départeme



Direction de l'Environnement

Réf.: A-34-PDIPR-S5-2023

Le 1er juillet 2023

## Département des Landes

# Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée

# ARRÊTÉ prorogeant l'arrêté A-06-PDIPR-S5-2023 portant interdiction de la pratique de la randonnée sur un itinéraire inscrit au PDIPR

## Le Président du Conseil départemental des Landes,

 ${\bf VU}$  le Code de l'Environnement et en particulier ses articles L361-1 et suivants et R362-1 et suivants ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** les arrêtés de Monsieur le Président du Département des Landes portant inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) pour les circuits de randonnée du **Pays d'Orthe et de Pouillon** ;

**Considérant** l'interdiction de passage au niveau d'une propriété privée sur la Commune de Pouillon ;

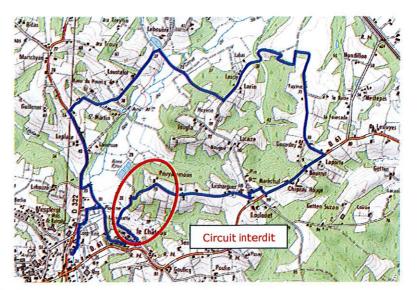
**Sur** proposition de Madame la Directrice – DGA Transitions Ecologique, Energétique et Mobilités du Conseil départemental des Landes ;

# ARRÊTE:

#### Article 1er:

La circulation de tous les usagers (piétons et VTT) <u>est interdite jusqu'au 31 décembre 2023</u> sur la **boucle N° 5.6 – Pouillon, Circuit du Château** (Cf. carte de localisation ci-dessous) à l'exception des agents du Département, gestionnaire du circuit, des services de secours et des entreprises ou associations dûment autorisées ou mandatées par les services du Département concernés.

ID: 040-224000018-20230701-A34\_PDIPR\_S5\_23-AR



## Article 2:

Le présent arrêté sera publié sur le site internet de la collectivité.

Il sera également affiché sur le panneau de départ, ainsi qu'en mairie de la commune concernée par ce circuit.

### Article 3:

Copie du présent arrêté sera adressée pour attribution, chacune en ce qui le concerne à :

- Madame la Directrice DGA Transitions Ecologique, Energétique et Mobilités du Conseil départemental des Landes ;
- Monsieur le Colonel, Commandant du Groupement de Gendarmerie des Landes ;
- Monsieur le Maire de la Commune de Pouillon ayant un itinéraire de randonnée inscrit au PDIPR;

#### Et pour information à :

- Madame la Conseillère départementale Rachel DURQUETY et Monsieur le Conseiller départemental Damien DELAVOIE;
- Madame la Secrétaire Générale de la Préfecture des Landes ;
- Monsieur le Directeur du Service Départemental d'Incendie et de Secours des Landes;
- Monsieur le Directeur de l'Office National des Forêts ;
- Monsieur le Directeur de la DFCI des Landes ;
- Madame la Présidente du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre des Landes;
- Monsieur le Président du Comité Départemental des Landes de la FFCT CODEP ;
- Monsieur le Président de Landes Attractivité.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation,

Lucie TAVERNE

Directrice DGA

Transitions Ecologique, Energétique et Mobilités